



Appel



à idées



**Rejoignez la 3^{ème}
promotion et
transformez vos
idées en solutions
concrètes !**

**Fin de l'appel à idées le
vendredi 25 octobre 2024**

Projet soutenu par la DITP

État'LIN, le laboratoire d'innovation publique de l'État en Pays de la Loire, a pour mission d'accompagner les services de l'État en région en matière de transformation publique.

État'LIN offre un cadre propice pour **créer, mettre en œuvre et diffuser de nouvelles approches**, et **permettre aux agents publics d'expérimenter**.

Qu'est-ce que l'incubateur de projets ?

L'incubateur de projets d'État'LIN est un programme d'intraprenariat qui accompagne les agents publics de l'État à concevoir et améliorer des politiques publiques et des services qui répondent aux besoins des agents et des citoyens.

Qu'est-ce que l'intraprenariat ?

L'intraprenariat vise à encourager les agents publics à prendre l'initiative de développer des projets innovants au sein de leurs structures, et ainsi leur permettre de devenir des moteurs de changement et de transformation.

Pour ce faire, les porteurs de projets bénéficient d'un accompagnement de 7 mois pour résoudre le(s) problème(s) constaté(s) et les transformer en une solution (produit, service, outil numérique, espace, dispositif...).

Les objectifs

- 1. Acculturer, outiller, former et autonomiser** les agents publics dans la mise en place d'une solution émergeant d'un problème constaté dans leur quotidien.
- 2. Initier la culture de l'intraprenariat** au sein des services de l'État.
- 3. Tester rapidement** l'impact et la viabilité d'une solution.
- 4. Créer un cadre favorable** pour permettre aux agents publics d'**expérimenter** et de **s'autoriser le droit à l'erreur**.
- 5. Accompagner des projets avec un fort potentiel de répliquabilité.**



État'LIN s'engage à :

1. Mettre à disposition des agents l'ensemble des ressources et compétences nécessaires à la conduite de son projet.
2. Acculturer les agents aux démarches d'innovation et de transformation publique (design de services, facilitation, conduite de projet...).
3. S'adapter aux contextes de chaque projet en proposant un accompagnement sur-mesure.
4. Écouter et prendre en compte les retours des agents sur le programme d'intraprenariat dans une logique d'amélioration continue.
5. Accompagner les agents à la suite du programme dans le développement de leur projet.



Les intrapreneurs s'engagent à :

1. Partir d'un problème, des besoins des usagers (agents, citoyens, associations, entreprises...).
2. Re-questionner une idée de solution pré-conçue en repartant des besoins des usagers de son projet.
3. Créer un cadre propice à la conduite du projet : temps de travail consacré et soutien de la hiérarchie.
4. Expérimenter, tester et ajuster avant de déployer son projet de façon pérenne.
5. S'autoriser le droit à l'erreur, en reconnaissant que les échecs font partie du processus d'apprentissage et d'innovation.
6. Diffuser les apprentissages, les réussites, les échecs de son projet dans une logique de partage et d'intérêt général.
7. Être transparent dans les démarches mises en place et la conduite du projet (objectifs, méthodologies, protection des données, propriété intellectuelle).

Webinaire de présentation

Pour découvrir ce programme, venez participer à un webinaire de présentation comprenant des témoignages d'agents publics ayant participé aux précédentes promotions :

- le mercredi 25 septembre de 9h30 à 10h30
- ou le jeudi 3 octobre de 9h30 à 10h30.

Pour le lien du webinaire, consultez le site internet de la préfecture de la région Pays de la Loire : <https://urlr.me/v6pzC>

Qui peut intégrer l'incubateur de projets ?

Ce dispositif est à destination des agents publics de l'État en Pays de la Loire : préfectures, sous-préfectures, SGCD, SGAR, directions régionales et directions départementales interministérielles, ARS, académie de Nantes, finances publiques.

Les projets peuvent être portés par un ou plusieurs agents publics (collègues ou agents de services, directions ou administrations différentes). Les projets sélectionnés intègrent une promotion, favorisant ainsi l'échange entre pairs, l'interconnaissance et les regards croisés.

Les pré-requis pour candidater

- Le projet ou l'idée de solution émane d'un besoin concret, d'un problème.
- La hiérarchie soutient le projet et l'agent qui le porte.
- L'agent s'engage à consacrer du temps à son projet et à se rendre disponible pour l'accompagnement (3 jours par mois estimé).

Les thématiques des projets

Toutes les thématiques sont les bienvenues pour candidater à l'incubateur de projets. Par exemple, les projets peuvent concerner une politique prioritaire du gouvernement (PPG) et/ou l'un des enjeux suivant :

- La relation aux usagers ;
- La simplification des procédures ;
- L'amélioration de la qualité des services publics ;
- L'amélioration des conditions de travail des agents ;
- La transition écologique.

Présentation des projets des anciennes promotions : <https://urlr.me/v6pzC>



La sélection des projets

- 1 Appel à idées**
Jusqu'au vendredi 25 octobre 2024
- 2 Entretien de pré-sélection des projets**
Octobre 2024
Les agents publics ayant répondu à l'appel à idées se voient proposer un entretien avec l'équipe du lab' État'LIN pour échanger sur la nature du projet, le contexte, les besoins identifiés ainsi que la compatibilité avec le programme d'intraprenariat.
- 3 Sélection des projets**
Novembre 2024
Les candidatures retenues sont analysées par un comité de sélection composé d'agents du SGAR Pays de la Loire. 5 projets sont retenus au maximum.

L'accompagnement des projets

Pour transformer et résoudre le(s) problème(s) constaté(s) en une solution, les agents publics (intrapreneurs) bénéficient d'un accompagnement sur-mesure, comprenant :

- **6 journées d'accompagnement** par des intervenants externes (facilitateurs au service de la transformation des organisations, sociologues, consultants dédiés aux intrapreneurs) et l'équipe d'État'LIN (designers, chefs de projet, facilitateurs), comprenant des temps de formation et d'acculturation, des temps de travail individuels à chaque projet et des temps d'échanges collectifs avec les porteurs de projets de la promotion.
- **Des suivis personnalisés et réguliers avec un binôme de coaches** (prestataire et agent d'État'LIN) dédié à chaque projet.
- **Un potentiel appui financier** en fonction des besoins spécifiques de chaque projet.

